



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 septembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Septembre 1998

**Opération CENTRE 2000 - 2ème tranche - Attribution de subvention du
FISAC - Convention avec l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a approuvé, par délibération en date du 28 Octobre 1996, le projet d'Actions de Dynamisation du Centre Ville, dénommé Opération Centre 2000, présenté au Comité FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat) le 19 Décembre 1996.

Pour mettre en oeuvre cette opération, une convention a été signée le 26 Mars 1997 avec le représentant de l'Etat.

Le Comité FISAC réuni le 24 juin 1998 a examiné le projet de 2ème tranche de l'opération CENTRE 2000 ainsi que le bilan financier de la 1ère tranche et Madame la Secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat a décidé d'accorder une subvention de 555.100 frs pour les dépenses de fonctionnement dont la base subventionnable s'élève à 1.644.800 Frs ainsi que 8.500 Frs pour des dépenses d'investissement subventionnable de 42.561 Frs auxquels il convient d'ajouter le report de subvention 1ère tranche de 1.203.700 Frs dont 1.095.000 Frs pour le parking public de l'ESPACE NIORTAIS.

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres a établi la convention financière ci-jointe pour le versement de la subvention 2ème tranche accordée sur le FISAC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le représentant de l'Etat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)